

BTSA « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

RECOMMANDATIONS DU JURY

A L'ADRESSE DES EXAMINATEURS CONCERNANT

**LA GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE DE
RAPPORT DE STAGE**

Textes de références définissant l'épreuve de « Rapport de stage »:

- l'arrêté du 28 octobre 1993 portant création et fixant les conditions de délivrance du BTSA – option « Aménagements paysagers » ;
- la note de service DGER/POFEGTP/N2002/N2002 du 08/01/2002

La nouvelle note de service du 8 janvier 2002 référencée N2002-2002 modifie notablement les dispositions prévues par l'ancienne note de service devenue obsolète et qui était référencée DGER/POFET/N94/N°2.019 du 18 février 1994, à propos du choix du thème de rapport de stage en ne fixant pas de limite stricte entre les rapports relevant des modules D 45 et D 46. Le rapport évalue l'ensemble de la formation et n'est en aucun cas un certificat validant les objectifs d'un des deux modules optionnels D 45 ou D 46.

1 - ANALYSE DE LA GRILLE POUR LA PARTIE ECRITE

11. Forme

Le titre est évalué dans la capacité 1.

Le respect des 50 pages et la présence de toutes les pièces sont indispensables. Cette mesure est évaluée dans la capacité 1.

Les pages d'introduction, de développement du thème, les illustrations et les annexes doivent être paginées. Les pages suivantes sont hors pagination :

- La couverture.
- La page de garde.
- Le sommaire.
- Le résumé.
- Le compte rendu de stage (1 ou 2 page sous forme synthétique).
- la bibliographie.

12. Capacités à atteindre à l'écrit

Les capacités 2, 3 et 4 ne correspondent pas au plan du rapport et donc pas nécessairement à des parties individualisées. Considérer qu'il s'agit de trois parties irait à l'encontre de l'analyse globale et ne laisserait pas à l'étudiant la liberté de définir une démarche et une analyse personnelles.

Capacité C1 : 5 pts

Capacité à construire un rapport clair, lisible, selon un plan cohérent, comportant les annexes pertinentes et respectant les instructions pratiques. Il sera tenu compte aussi, du choix et de la pertinence du titre, de la mise en page, de la qualité des illustrations, de l'orthographe, de la syntaxe, du style...

Commentaire

Celle ci est indépendante du module choisi. Elle concerne la mise en forme, la qualité, la présentation et les aptitudes du candidat à rédiger un rapport.

Dans son introduction, l'étudiant doit expliquer la démarche de son étude (contextes, études, prolongements). Il doit annoncer l'ensemble du thème et la façon suivant laquelle il envisage de l'aborder.

La mise en page suppose une organisation cohérente entre les supports visuels et le texte (hiérarchisation, équilibre, lisibilité, soin apporté, etc...).

La qualité des illustrations s'apprécie par la netteté, la précision, la lisibilité, la qualité graphique, le respect de l'échelle, le titre, la légende, etc...

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Document difficile à lire, français approximatif, orthographe non maîtrisée• Plan inadapté, absence de logique de construction, titres et sous titres ne révélant pas la situation étudiée• Pas de cohérence entre l'organisation du texte et des supports• Illustrations de mauvaise qualité• Absence de sommaire, de pagination, de résumé, annexes non référencées
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Document de lecture facile, expression française correcte• Plan cohérent, titres et sous titres adaptés à la situation étudiée• Texte et support(s) organisés• Illustrations de qualité acceptable• Sommaire paginé, annexes référencées, pagination correcte
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Bonne maîtrise du français et de l'orthographe• Plan, logique d'exposé, titres et sous titres pertinents• Texte et support(s) cohérents et bien organisés• Un effort particulier est porté à la présentation du document, à la qualité des illustrations, aux données chiffrées et aux annexes• Le lecteur est guidé par un sommaire renvoyant aux pages, des annexes référencées

Capacité C2 : 5 pts

Capacité à présenter et à expliquer les différents contextes (socio-économiques, historiques, géographiques, écologiques...) dans lesquels se situe l'étude, en prenant en compte les réalités professionnelles de la structure d'accueil.

Commentaire

Les monographies sont à proscrire. Les éléments développés à travers cette capacité doivent démontrer une grande cohérence entre les contextes dans lesquels se situent l'étude, la structure d'accueil et le thème de l'étude. Ils font partie intégrante de la démarche d'analyse.

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'analyse des contextes• Informations non ciblées, non reliées à l'aménagement• Informations essentielles non présentées, non expliquées ou erronées
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Analyse des contextes privilégiant les aspects ayant une liaison directe avec l'étude conduite• Eléments majeurs du contexte analysés et reliés à l'étude
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Analyse valorisant pleinement l'étude• Hiérarchisation des informations et diagnostic pertinents

Capacité C3 : 20 pts

Capacité à présenter, analyser, argumenter et à justifier l'étude réalisée

Commentaire

Cette capacité est évaluée à travers la conduite d'une étude et la présentation, l'argumentation et l'analyse d'un aménagement.

L'étudiant doit être capable de justifier la démarche d'étude et les choix méthodologiques.

Les étudiants ayant suivi le D45 doivent également prendre en compte les aspects d'analyse du site et de la conception.

Les étudiants ayant suivi le D46 doivent prendre en compte les aspects scientifiques et techniques des aménagements.

Présentation, analyse et argumentation supposent adéquation et pertinence entre l'information (le message) et le ou les supports scripto-visuels (textes, images, croquis, tableaux, diagrammes, coupes, blocs diagramme, etc.).

Dans tous les cas une étude économique est réalisée en relation avec le thème.

Exemples à titre indicatif :

- Analyse de coûts.
- Devis analysé
- Coût estimatif du projet, analysé.
- Coût de revient de l'étude,
- Calcul de marges
- Etc...

Les chiffres clefs doivent être commentés

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Description sans analyse • Analyse partielle et incomplète • Absence de lien entre le support visuel et l'information traitée
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation satisfaisante • Analyse et argumentation partielles ou incomplètes (techniques et économiques) • Support et information en adéquation avec la présentation, l'analyse, l'argumentation
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse pertinente prenant en compte tous les aspects de l'étude. • Support et information particulièrement pertinents par rapport à la présentation, l'analyse, l'argumentation

Capacité C4 : 10 pts

Capacité à prolonger l'étude en approfondissant l'analyse et en élaborant des propositions argumentées.

Commentaire

Une suite à donner au chantier ou au projet n'est pas le seul prolongement ou impact possible. Il peut porter sur n'importe quel aspect de l'analyse (chantier, projet, contextes...) et est indépendant du choix des modules optionnels.

Une cohérence avec l'étude est attendue. La démarche ou l'analyse doivent amener l'étudiant à définir des propositions.

Cette capacité ne correspond pas forcément à une partie individualisée du rapport. Elle peut être développée au cours de l'étude à condition d'être clairement annoncé en introduction et dans le développement.

Le prolongement est induit par l'étude et doit donner lieu à une analyse, une argumentation, des propositions, en relation étroite et concrète avec celle-ci.

Le prolongement doit se situer dans des conditions technico-économiques précises, et donne lieu à une étude économique lorsque la nature du prolongement le justifie.

Exemples à titre indicatif de prolongements :

- Impact ou conséquence d'un aménagement sur le site précis ou sur l'environnement.
- Mise en œuvre opérationnelle d'un projet, organisation et gestion d'un chantier.
- Plan de gestion de l'aménagement.
- Restructuration d'un secteur concernant l'entreprise, sur le plan :
 - social
 - économique
 - technique
 - matériels, ...
- Impact sur la gestion ultérieure.
- Comparaison avec d'autres situations professionnelles.
- Démarche de communication à mettre en place.
- Impacts sur les chantiers futurs.
- Contre proposition pertinente
- Etc...

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Prolongement inexistant ou superficiel, non clairement annoncé• Prolongement sans lien avec l'étude• Analyse, argumentation, propositions sommaires
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Prolongement pertinent et clairement relié à l'étude• Analyse, argumentation, propositions partielles
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none">• Tous les aspects sont maîtrisés• Analyse, argumentation, propositions pertinentes

13. Capacités à atteindre à l'oral

Capacité C5 : 10 pts

Capacité à présenter oralement et à valoriser l'étude devant un public professionnel en 10 mn en montrant les éléments que l'étudiant juge utile pour provoquer l'intérêt du jury et engager le débat qui va suivre.

Commentaire

Pour que cette capacité soit atteinte de manière satisfaisante, l'étudiant doit :

- Maîtriser une durée d'exposé de 10 mn
- Mettre en évidence les données essentielles de l'étude et éventuellement de son prolongement
- Construire un exposé cohérent et structuré permettant au jury de suivre son raisonnement.

L'exposé n'est pas forcément un résumé du rapport. Il peut être construit selon un plan différent, mais doit reprendre ce qui est essentiel pour le débat.

L'étudiant a également pour objectif d'informer aussi clairement que possible les deux membres du jury qui n'ont pas lu le rapport écrit.

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise maîtrise de la durée de l'exposé (écart supérieur à 2mn) • Pas de structuration de l'exposé. Pas de mise en évidence des points essentiels • L'exposé ne permet pas de comprendre l'étude
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne maîtrise de la durée de l'exposé. • Exposé correctement structuré • Les points retenus mettent en évidence les données essentielles de l'étude
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine maîtrise de la durée de l'exposé, développements bien équilibrés. • Le jury dispose de l'ensemble des éléments clefs, enchaînés de façon logique

Capacité C6 : 10 pts

Capacité à maîtriser des moyens d'expression et de communication de son choix pour présenter l'étude et en débattre avec le jury.

Commentaire

L'évaluation de cette capacité doit permettre aux membres du jury de juger les qualités d'expression orale du candidat, ainsi que l'utilisation d'auxiliaires de communication ou de moyens d'expression complémentaires durant les 10 mn de présentation et durant le débat.

L'évaluation portera sur :

- L'expression orale, les attitudes facilitant la communication et la capacité du candidat à mobiliser rapidement ses connaissances, à ordonner ses idées et à exprimer une opinion dans un langage clair, correct et concis.
- La qualité et l'utilisation de supports d'expression et de communication choisis par le candidat pour faciliter la transmission du message.

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Discours inintelligible, syntaxe incorrecte, vocabulaire inadapté, gestuelle mal maîtrisée • Supports inadaptés, mal réalisés, mal utilisés
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation correcte, attitude de communication convenable • Supports adaptés, correctement réalisés et utilisés
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Expression orale aisée, vocabulaire riche et adapté, attitude dynamique • Supports particulièrement pertinents, de très bonne qualité, bien conçus, et valorisant bien l'étude

Capacité C7 : 40 pts

Capacité à argumenter et à débattre avec le jury en s'appuyant sur ses connaissances scientifiques, techniques, économiques... et son expérience des pratiques professionnelles d'aménagement paysager.

Commentaire

Le terme débat, utilisé dans le libellé de cette capacité, suppose que le questionnement s'appuie d'abord sur le rapport écrit et la soutenance orale.

Les questions ont pour objectif de juger des capacités de l'étudiant à justifier les éléments de son étude.

Les questions sont centrées sur l'étude, mais elles peuvent être élargies, à partir de l'étude, pour vérifier que le candidat maîtrise les données scientifiques, techniques et économiques de la formation.

Niveau d'exigence	Critères d'évaluation
	Mobilisation des connaissances : 20 points
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none">Les réponses s'appuient sur des données scientifiques, techniques et économiques peu nombreuses, souvent inexactes ou reposant sur des fondements incertains
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none">Les réponses s'appuient sur des connaissances suffisamment complètes et exactes
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none">Le candidat démontre que son étude repose sur des connaissances étendues.
	Ecoute, compréhension, raisonnement, argumentation : 20 points
Capacité non atteinte	<ul style="list-style-type: none">Questions non comprises. Réponses inadaptéesArguments insuffisants, manquant de cohérenceLe candidat ne semble pas s'être approprié l'écrit
Capacité atteinte	<ul style="list-style-type: none">L'étudiant comprend les questions et les arguments développés sont recevables
Capacité pleinement atteinte	<ul style="list-style-type: none">L'étudiant réinvestit facilement ses connaissances dans la construction de son argumentation

BTSA : Aménagements paysagers

NOM :	PRENOM :	SESSION :
TITRE DU RAPPORT :		DATE :
		N° DE JURY :

GRILLE D'EVALUATION DE L'EPREUVE DE RAPPORT DE STAGE**Partie écrite**

CAPACITES	Nombre de Points
<p><u>C1 : 5 points</u></p> <p>Capacité à construire un rapport clair, lisible, selon un plan cohérent, comportant les annexes pertinentes et respectant les instructions pratiques. Il sera tenu compte, du choix et de la pertinence du titre, de la mise en page, de la qualité des illustrations, de l'orthographe, la syntaxe, du style...</p>	/ 5
<p><u>C2 : 5 points</u></p> <p>Capacité à présenter et à expliquer les différents contextes (socio-économiques, historiques, géographiques, écologiques...) dans lesquels se situe l'étude, en prenant en compte les réalités professionnelles de la structure d'accueil.</p>	/ 5
<p><u>C3 : 20 points</u></p> <p>Capacité à présenter, analyser, argumenter et à justifier l'étude réalisée</p>	/ 20
<p><u>C4 : 10 points</u></p> <p>Capacité à prolonger l'étude en approfondissant l'analyse et en élaborant des propositions argumentées.</p>	/ 10
	/ 40

Faire figurer un commentaire, au verso, suffisamment précis, par capacité pour expliciter les notes

Commentaire des capacités à l'écrit

Capacité C 1

Capacité C 2

Capacité C 3

Capacité C 4

JURY

NOM – Prénom :

DATE :

SIGNATURE :

BTSA : « Aménagements paysagers »

Annexe 3

NOM :	PRENOM :	SESSION :
TITRE DU RAPPORT :	DATE :	
	N° DE JURY :	

GRILLE D’EVALUATION DE L’EPREUVE DE RAPPORT DE STAGE

Partie Orale

CAPACITES	Nombre de Points
<p><u>C5 : 10 points</u></p> <p>Capacité à présenter oralement et à valoriser l'étude devant un public professionnel en 10 minutes en montrant les éléments que l'étudiant juge utiles pour provoquer l'intérêt du jury et engager le débat qui va suivre.</p>	/ 10
<p><u>C6 : 10 points</u></p> <p>Capacité à maîtriser des moyens d'expression et de communication de son choix pour présenter l'étude et en débattre avec le jury.</p>	/ 10
<p><u>C7 : 40 points</u></p> <p>Capacité à argumenter et à débattre avec le jury en s'appuyant sur ses connaissances scientifiques, techniques, économiques ...et son expérience des pratiques professionnelles d'aménagement paysager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des connaissances : 20 points - Ecoute, compréhension, raisonnement, argumentation : 20 points 	/ 40
TOTAL sur 60 points	/ 60
TOTAL GENERAL (écrit + oral) sur 100 points	/ 100
NOTE sur 20 (arrondie à la note entière supérieure)	/ 20

Faire figurer un commentaire, au verso, suffisamment précis, par capacité pour expliciter les notes

Commentaire des capacités à l'oral

Capacité C 5

Capacité C 6

Capacité C 7

JURY

DATE :

NOM – Prénom :

SIGNATURE :

NOM – Prénom :

SIGNATURE :

NOM – Prénom :

SIGNATURE :

PAGE DE GARDE DU RAPPORT DE STAGE POUR LE BTSA
« AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

<p>RAPPORT DE STAGE</p> <p>POUR L'EPREUVE N° 3 DU PREMIER GROUPE et l'obtention du diplôme du BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE Option « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »</p> <p style="text-align: right;">SESSION :</p>	
AUTEUR :	DATES DU STAGE PRINCIPAL : (support du rapport)
Module D 45 ou D 46 CHOISI	LIEU DU STAGE :
	MAITRE DE STAGE :
AUTRES STAGES SUIVIS PENDANT LA FORMATION (dates et lieux)	
TITRE DE L'ETUDE :	
Mots clés	Nombre de pages (sans les annexes) : Nombre d'annexes : Nombre de pages des annexes : (total maximum = 50 pages)